

PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS

REUNION DU 4 décembre 2007

Etaient présents : Sylvie BLONDEL - Claude LACORNE - Pascal ROGER - Ghislaine DELEPINE – Michèle ABID - Sylviane DEFRENE -

Etaient excusés : Patrick ANDRIEU – Françoise DUBOSC - Béatrice MONVILLE

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès verbal du 15 novembre 2007 est approuvé.

2. DEMANDE D'AUGMENTATION D'ANSAMBLE

M GRENET, responsable d'Ansamble, expose ses arguments sur la demande d'augmentation faite en novembre.

Après réflexion, les membres de l'AREOS décident d'accepter cette augmentation sur les produits laitiers, fruits et légumes, pâtisseries : un affichage des produits impactés sera fait au restaurant.

Ces produits ne subiront donc pas l'augmentation annuelle de juin 2008 (nouvel indice).

Ansamble s'engage à nous adresser rapidement sa proposition finale par courrier pour une mise en place au 1^{er} janvier 2008 (grille tarifaire et engagement).

3. BARQUETTE A EMPORTER

Nous vous rappelons que la barquette à emporter (1€ est une barquette de CRUDITES ou SALADES COMPOSEES. Tout ajout de denrées est facturé en plus.

D'autre part, ce prix s'entend pour une consommation hors du restaurant (pas de participation employeur).

Pour une consommation sur place, l'admission sera facturée, et la participation employeur déduite.

4. REPAS DE NOEL

Nous vous rappelons que les membres de l'AREOS seront présents le jeudi 13 décembre et vous offriront un verre de vin à cette occasion.

La prochaine réunion du bureau est fixée au mardi 8 janvier 2008 à 10 heures.

La séance est levée à 11H 45.

Le Président de l'AREOS

P. ROGER